

# Département de la Drôme

## Mairie de Châteaudouble

Châteaudouble, le 20 septembre 2022

### PROCES VERBAL COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHATEAUDOUBLE Séance du 19 septembre 2022 à 20h30

Nombre de Conseillers  
En exercice **15**  
Présents **11**  
Votants **11**

*Date de la convocation du Conseil Municipal* : 13 septembre 2022

*Date d'affichage du procès-verbal* : 20 septembre 2022

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le dix-neuf septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUDOUBLE (Drôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. BELLIER François, Maire.

**Présents** : MM. Hélène BARBIER - Alexandre BERGER - François COAT - Michel DOBEL - Philippe DOUVRE - Michel GRANDOUILLER - Rainier MOUTOT - Cécile RAFFIN - William ROUX - Mireille VIGNARD

**Excusés** : MM. Sandrine BADON - Rachel BELLIER BRESSON - Daniel MANSON - Stéphanie MOULIN

**Secrétaire de séance** : MM. Mireille VIGNARD

---ooOoo---

Monsieur le Maire ouvre la séance constate que le quorum est atteint et l'assemblée désigne comme secrétaire de séance **MM. Mireille VIGNARD**.

➤ **Approbation du compte-rendu du 7 septembre 2022 :**

Présentation et approbation du procès-verbal compte rendu de la séance du 7 septembre 2022.

➤ **Projet « Restructuration de la mairie et rénovation du réseau de chaleur communal avec installation d'une chaudière bois » :**

➤ **Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE), lancement de la consultation :**

Monsieur le Maire présente le Document de Consultation des Entreprises, qui comprend :

- Les pièces administratives (Avis d'Appel Public à la Concurrence, Acte d'Engagement, Cahier des Clauses Administratives Particulières, le Règlement de la Consultation),
- Les pièces communes (calendrier prévisionnel des travaux ...),
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières pour les différents lots avec la décomposition du Prix Global Forfaitaire,
- Les plans

Relatif aux travaux de restructuration de la mairie et rénovation du réseau de chaleur communal avec installation d'une chaudière bois qui comprend 6 lots.

La date de remise des plis est prévue le 19 octobre 2022 à 12h00.

**Adopté** : une délibération sera prise.

➤ **Longueur de la voirie communale :**

M. le Maire fait part du courrier, reçu du département, qui procède, dans le cadre de la Dotation Forfaitaire à Orientation Voirie, qui repose en partie sur la longueur de la voirie communale, du recensement des données de la longueur des chemins ruraux et de la voirie communale conformément à notre déclaration en Préfecture.

M. le Maire informe qu'il est nécessaire de transmettre, avant le 30 septembre 2022, une délibération.

Le conseil municipal prend acte que de la longueur de voirie communale s'établit à 18 236 mètres.

**Adopté** : une délibération sera prise.

➤ **Questions diverses :**

➤ **Urbanisme :**

❖ **Permis de construire** déposé par NOVAFRANCE ENERGY pour la construction de 8 abris à volailles de 250 m<sup>2</sup> chacun, toiture équipée de modules photovoltaïques.

Une précédente demande, sur le même projet, avait fait l'objet d'un avis défavorable du service instructeur et de la Direction Départementale des Territoires.

Le Conseil Municipal maintient, sur ce projet, son précédent avis défavorable. Ce projet ne répond pas aux critères de construction de notre Plan Local d'Urbanisme, en zone agricole.

**Le prochain Conseil Municipal est prévu le mercredi 5 octobre 2022 à 20h30**

Fin de séance à 21h25